

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers de la céramique, spécialité « céramique », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07214

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°3 :

En vous appuyant sur le dossier photographique, vous présenterez :

- l'ordre chronologique de création de ces pièces en céramique ;
- la définition de leur style et leur datation ;
- la description détaillée, au choix de l'un des trois objets. Vous préciserez les caractéristiques du style de l'objet, son ornementation et les techniques utilisées.







Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers de la céramique, spécialité « céramique », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07214

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°5 :

En vous appuyant sur le dossier photographique, vous présenterez :

- l'ordre chronologique de création de ces pièces en céramique ;
- la définition de leur style et leur datation ;
- la description détaillée, au choix de l'un des trois objets. Vous préciserez les caractéristiques du style de l'objet, son ornementation et les techniques utilisées.





